

Bulletin FrancoPaix



UQÀM

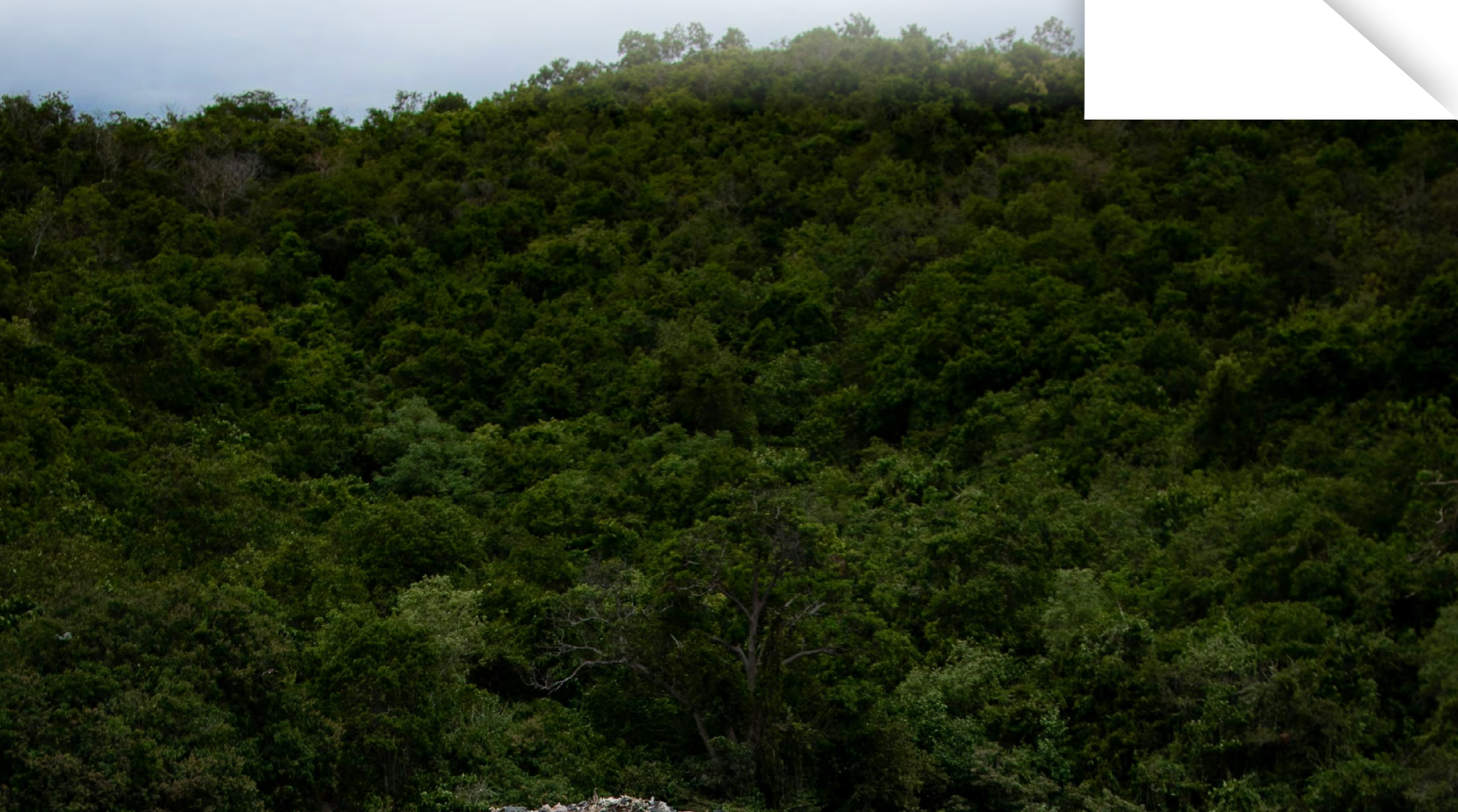


CHAIRE **RAOUL-DANDURAND**
EN ÉTUDES STRATÉGIQUES ET DIPLOMATIQUES

Centre FrancoPaix

Vol. 9, n° 8

OCTOBRE 2024

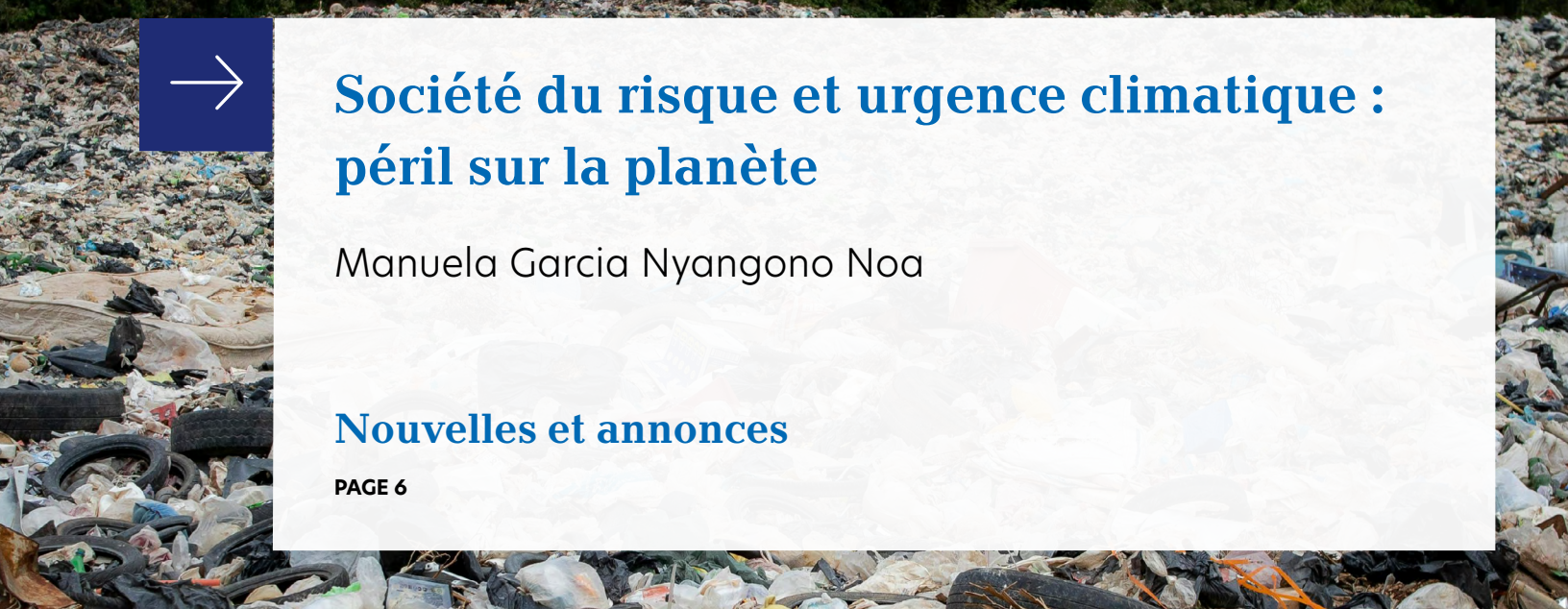


Société du risque et urgence climatique : péril sur la planète

Manuela Garcia Nyangono Noa

Nouvelles et annonces

PAGE 6



Société du risque et urgence climatique : péril sur la planète

Manuela Garcia Nyangono Noa

Manuela Garcia Nyangono Noa

Chercheur postdoctoral Centre
FrancoPaix UQAM

Chercheur associé au Centre de
recherche d'études politiques et
stratégiques de l'Université de
Yaoundé II



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Se prémunir contre l'insécurité pour se retrouver à l'abri du danger a progressivement conduit à l'idée que la gestion des risques était le moyen optimal de construire des sociétés sûres et pérennes.

L'insécurité climatique a mis en lumière des poches de vulnérabilité jusque-là ignorées dans un contexte où l'utilisation de l'environnement pour développer les sociétés humaines s'est accompagnée d'une production sociale de risques protéiformes.

Le changement climatique, à travers les problèmes de sécurité qu'il génère, a créé une situation d'urgence climatique planétaire qui se traduit objectivement par la multiplication des risques et vulnérabilités associés au climat. De la violence et la récurrence des inondations, à la rudesse des sécheresses en passant par la hausse des températures, les communautés humaines sont contraintes de repenser leurs rapports à leurs milieux de vie en intégrant le risque comme un élément structurant de la vie sociale.



Le 26 septembre 2024, l'ouragan Hé-lène frappe les côtes de la Floride. Onze jours plus tard, le bilan chiffré fait état de 201 décès officiellement enregistrés, de milliers de sinistrés et de dégâts estimés à plusieurs centaines de millions de dollars américains. Plus loin, à environ 10 000 km, l'Extrême-Nord du Cameroun enregistre lui aussi des inondations violentes menant à 17 morts, 200 000 sinistrés et des dégâts estimés à 1,9 milliard de francs CFA selon les autorités camerounaises. Ces deux événements et les effets qui ont suivi rappellent que toutes les sociétés humaines sont vulnérables au changement climatique, et ce, indépendamment de leur niveau de développement technologique. Ils actualisent le constat fait par Ulrich Beck d'une société du risque dans laquelle la production sociale des richesses s'est accompagnée d'une production sociale des risques¹ – qui dans le contexte actuel proviennent non seulement de la dégradation du climat, mais également des modes de vie moderne.

Des institutions pour gérer les risques

L'industrialisation et la modernisation des modes de vie ont des conséquences parfois perçues comme des atteintes drastiques et menaçantes aux conditions d'existence et de la paix sociale². Dans les sociétés modernes, le risque est devenu une question sociale et les menaces climatiques, entre autres, balisent la construction des grandes peurs collectives³. Pour y répondre, les États ont construit des institutions – Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), Organisation météorologique mondiale (OMM), Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), etc. – et adopté des normes – Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), Protocole de Kyoto, etc. Celles-ci peuvent être considérées comme une réponse aux peurs liées au climat qui dominent les sociétés contemporaines. En raison de leur spécificité et de la complexité des enjeux qui sous-tendent les problèmes climatiques, la gestion des risques climatiques requiert l'appropriation des menaces dans leur

globalité, c'est-à-dire en tenant compte du caractère transnational de la crise climatique. Par ailleurs, elle doit considérer que l'homme et la nature ne font qu'un et que la réponse à la crise doit intégrer l'imprévisibilité des phénomènes, laquelle modifie sans cesse les comportements humains.

Aborder la question du risque dans le contexte de la crise climatique en cours vaut son pesant d'or puisque nous vivons une période d'incertitude⁴ qui se caractérise principalement par l'exacerbation et la récurrence de crises climatiques – qui jusqu'alors avaient des effets relativement limités.

La société du risque renvoie à l'existence de menaces objectives à la sécurité des individus, à la stabilité et à la pérennité sociale. Associée au climat, elle transcrit la volatilité des sociétés modernes en exposant les contradictions surnoisées des modèles de développement. La spécificité des risques climatiques y joue un rôle clé. Contrairement aux risques technologiques ou sanitaires, les risques climatiques sont systémiques et représentent une menace réelle à la stabilité globale et à la viabilité sociale⁵. Ils peuvent se manifester à différentes échelles spatio-temporelles et sont susceptibles de s'intensifier avec le temps. Le risque en contexte d'urgence climatique est devenu un élément structurant de la vie sociale contemporaine, et la société du risque fait dès lors référence à une manière systématique de faire face aux dangers et insécurités induits et introduits par la modernisation⁶.

De risque à urgences climatiques

Dès 1967, la rhétorique discursive sur l'urgence climatique émerge à travers le rapport Meadows, qui formulait déjà l'urgence d'envisager un taux de croissance économique nul. En exposant les limites des acquis du développement industriel et ses effets néfastes sur le climat, ce rapport avait pour objectif non déclaré la réduction des émissions des gaz à effet de serre en prévision d'une crise climatique future⁷. Cette rhétorique sera formalisée et légitimée plus

tard au sein des instances décisionnelles internationales, telles que l'ONU ou l'Union africaine, dans un contexte de problèmes climatiques transnationaux observables à travers des phénomènes tels que la hausse des températures, la dilatation thermique des océans ou la multiplication des catastrophes naturelles. Le discours sur l'urgence climatique a ainsi renforcé l'idée d'une société mondiale du risque au sein de laquelle les interactions croisées entre milieux et sociétés, aléas et réponses, espace et temps provoquent néanmoins une sensibilité différenciée des États et des sociétés humaines aux problèmes climatiques⁸, tout en faisant planer globalement un péril sur la planète. Les tempêtes ou la destruction de la couche d'ozone constituent aujourd'hui des problèmes globaux traités au sein des instances internationales telles que l'OMM ou encore les COP organisées chaque année.



« Contrairement aux risques technologiques ou sanitaires, les risques climatiques sont systémiques et représentent une menace réelle à la stabilité globale et à la viabilité sociale. »

Selon des données de l'ONU, 70 % de la population mondiale est aujourd'hui exposée à des vagues de chaleur extrême. Dans un rapport publié en 2021, l'OMM a recensé 11 778 catastrophes naturelles imputables aux aléas météorologiques, climatiques et hydrologiques entre 1970 et 2019. Au total, on comptabilise environ deux millions de morts et 4 700 milliards de dollars américains de pertes liées au changement climatique ces 50 dernières années⁹. Aujourd'hui, une grande partie de la population mondiale se retrouve confrontée à des dommages face auxquels le langage se révèle impuissant et les moyens d'action, limités. Le péril est désormais observable : on est passé de la « possibilité menaçante », au début des années 1970¹⁰, à la réalité de la menace. La société du risque est devenue la société de catastrophe dans laquelle les pertes humaines et économiques augmentent à

mesure que l'exposition aux aléas climatiques s'intensifie. Cette société rappelle, de temps à autre, à l'humanité que le risque n'est plus une possibilité; il s'est mué en une réalité susceptible de prendre corps à tout moment.



« La gouvernance climatique joue donc un rôle central dans la gestion des risques au sein des sociétés contemporaines. »

L'urgence climatique constitue donc une caractéristique majeure de la société mondiale du risque. Elle est objectivable et mesurable. Elle est vectrice de menaces et porteuse de vulnérabilités qui sont le fruit d'un rapport de force défavorable entre l'homme et la nature. Ce rapport met les sociétés humaines face à des problèmes nouveaux qui requièrent une modification profonde des modes d'action et de pensée considérant l'intensité du danger et le caractère systématique de la modernité qui l'engendre et l'augmente. En dépit des progrès technologiques découlant de la modernisation des modes de vie, l'extension massive des risques liés au climat multiplie la potentialité des menaces et soulève donc la question des conditions à la fois subjectives, mais aussi collectives permettant d'y faire face¹¹. Le discours qui l'accompagne a abouti à un processus de mobilisation, d'action collective et de scientification de la question climatique, dont la finalité est la protection du climat et des sociétés humaines à travers des normes, institutions et plans d'action formellement consacrés. La dimension scientifique portée principalement par le GIEC, qui est chargé d'évaluer l'ampleur, les causes et les conséquences du changement climatique, sert de pilier à celle politico-normative et institutionnelle représentée principalement par la CCNUCC, le PNUE ou encore la COP.

À qui le rôle ?

La gestion des risques dans les sociétés contemporaines fait appel à une répartition des rôles, missions, pouvoirs et responsabilités entre divers acteurs aux échelles globale, régionale et locale¹². À travers une combinaison de processus institutionnellement consacrés en vue de prévenir et gérer les risques climatiques, la CCNUCC, le GIEC, la COP, l'OMM et le Protocole de Kyoto (principales institutions onusiennes) fournissent le cadre d'action permettant de moduler les politiques climatiques – de la définition des risques et menaces climatiques, à la mise en œuvre et l'évaluation des réponses institutionnelles¹³. À travers une double approche *top down* et *bottom up*¹⁴, cette gouvernance définit les mécanismes et instruments de réponse aux crises climatiques à des échelles nationale et régionale en prenant en compte les spécificités contextuelles et les contraintes opérationnelles propres à chaque espace géographique. À titre d'exemple, la stratégie africaine sur les changements climatiques ou encore la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement œuvrent à la lutte contre le changement climatique, à la gestion des risques et à la prévention des catastrophes en promouvant l'utilisation des savoirs traditionnels africains pour accroître les capacités d'adaptation et de résilience des sociétés africaines.

La gouvernance climatique joue donc un rôle central dans la gestion des risques au sein des sociétés contemporaines. Le risque est devenu un élément structurant de l'organisation et du fonctionnement des sociétés modernes. En effet, il détermine les comportements sociaux et individuels en influençant la manière dont les phénomènes climatiques sont perçus et la façon de les appréhender. Il façonne également les représentations et détermine les choix, les modalités et les procédés de l'action publique sur le climat. Il n'est plus seulement une possibilité, mais désormais une réalité qui peut être objectivement appréhendée et qui requiert une modération

dans la production et la consommation de biens et de services. Il impose l'abandon de pratiques ou d'usages excessifs¹⁵ – limiter la surconsommation, cesser de subventionner les énergies fossiles ou encore interdire la publicité des produits néfastes pour le climat – qui mettent en péril la sécurité humaine et la prospérité sociale. La vulnérabilité qui en découle met de l'avant l'urgence et la nécessité de réduire ou arrêter le changement climatique afin d'éviter des dommages environnementaux potentiellement irréversibles¹⁶. Il peut dès lors servir de fondement aux processus socio-institutionnels et scientifiques susceptibles de fournir des informations utiles aux personnes qui élaborent les politiques et prennent des décisions permettant de protéger les vies et les moyens de subsistance sociaux.

À ce jour, l'analyse d'Ulrich Beck demeure pertinente et constitue le socle analytique de la sociologie du risque dans les sociétés contemporaines. Le climat est plus que jamais porteur de vulnérabilités et de risques et les risques climatiques, tel qu'ils sont perçus, agissent souvent comme un instrument d'objectivation des dangers et vulnérabilités pouvant affecter les comportements individuels et sociaux. À travers ceux-ci, l'humanité entière partage désormais un ensemble de menaces. Malgré les clivages géographiques qui peuvent exister dans la perception de ces menaces, il existe désormais un consensus politique et scientifique sur l'existence d'un péril planétaire du fait de l'insécurité climatique. Dès lors, il est légitime de parler d'une société mondiale du risque. Il y a une extension de l'insécurité climatique mettant en péril la sécurité internationale et celle des individus indépendamment de leur nationalité, race ou moyens d'existence, ce qui est une caractéristique de cette société mondiale du risque¹⁷. Celle-ci est par ailleurs adossée à un processus de globalisation des menaces et des effets néfastes du changement climatique, mais également à l'apparition d'une conscience collective pour y apporter des solutions pérennes.

- 1 Beck, Ulrich. 2001. *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*. Paris, Aubier, p.335.
- 2 Ulrich Beck, *Op. cit.*, p.92.
- 3 Bourdin, A. 2003. « La modernité du risque ». *Cahiers internationaux de sociologie* 114(1) : 5-26.
- 4 Castel, Robert. 2009. *La montée des incertitudes. Travail, protections et statut de l'individu*. Paris : Éditions du Seuil.
- 5 Bourdin, *Op. cit.*, p.2.
- 6 Ulrich Beck, *Op. cit.*
- 7 Noa, Manuela Garcia Nyangono. 2017. « Le changement climatique au Cameroun : vulnérabilité et résilience dans l'Extrême-Nord ». Mémoire de M.A., Université de Yaoundé II.
- 8 Fraser, Evans D. G., Warren Mabee et Olav Slaymaker. 2003. « Mutual vulnerability, mutual dependence: The reflexive relation between human society and the environment ». *Global environmental change* 13(2): 137-144.
- 9 Organisation météorologique mondiale. 2021. [Atlas de la mortalité et des pertes économiques dues à des phénomènes météorologiques, climatiques et hydrologiques extrêmes \(1970-2019\)](#) (publication no 1267). Organisation météorologique mondiale.
- 10 Ulrich Beck, *Op. cit.*, p.93.
- 11 Charles, Lionel et Bernard Kalaora. 2019. « Société du risque, environnement et potentialisation des menaces : un défi pour les sciences sociales ». *Développement durable et territoires* 3(10).
- 12 Turkewitsch, Lisa et Michael Stein. 2013. « La gouvernance multiniveau et la nouvelle gestion publique : des idées nouvelles à intégrer aux approches traditionnelles du fédéralisme dans le contexte de l'étude des relations intergouvernementales ». *Télescope* 19(1) : 85-114.
- 13 Noa, Manuela Garcia Nyangono. 2021. « L'idée d'une architecture panafricaine de sécurité environnementale : sociogenèse et géoéconomie d'un dispositif aux enjeux protéiformes ». Thèse de doctorat, Université panafricaine, p.235.
- 14 Noa, Manuela Garcia Nyangono. 2020. « Les casques verts et la protection de l'environnement en Afrique : le cas des forces de la MISCA ». *Les Champs de Mars* 35(2) : 49-74.
- 15 Madeline, Béatrice et Perrine Mouterde, Adrien Pécout. « [Le défi de la sobriété pour répondre à l'urgence climatique](#) ». *Le Monde*, 30 mai 2022.
- 16 De Pryck, Kari. 2022. « Urgence climatique et climat d'urgence ». *Questions de communication*, 42(2) : 279-290.
- 17 Callens, Stéphane. 2015. « Ulrich Beck (1944-2015) et la société mondiale du risque ». *Développement durable et territoires* 1(6).



NOUVELLES ET ANNONCES

→ Bruno Charbonneau

a fait paraître l'article « The Production of Climate Security Futures in the West African Sahel » dans la revue *African Affairs*.

[Pour lire l'article](#)

→ Sarah-Myriam Martin-Brûlé

a été conférencière dans le cadre du [Sommet de Montréal sur la sécurité climatique](#), co-organisé par le Centre d'excellence de l'OTAN pour le changement climatique et la sécurité et l'Institut de la Conférence des associations de la défense. L'évènement s'est déroulé à Montréal les 29 et 30 octobre.

→ Adib Bencherif

a co-rédigé l'article « Nomads' Land : Exploring the Social and Political Life of the Nomad Category », qui a été publié dans la revue *International Political Sociology*. Le texte propose une discussion collective sur les passés, présents et avenir possibles de la catégorie nomade.

[Pour le lire](#)

→ Nicolas Hubert et Nicolas Klingelschmitt

ont participé à la conférence « Causes et conséquences de l'instabilité géopolitique en République démocratique du Congo », organisée par le CÉRIUM en septembre. Elle peut maintenant être [visionnée en ligne](#).

→ Événement à venir

Le prochain colloque annuel co-organisé par le Centre FrancoPaix et l'Association canadienne sur la sécurité climatique aura lieu à Montréal les 5 et 6 mai 2025 et aura pour thème « [Le changement climatique et le futur de la guerre et de la paix](#) ».

Plus de détails à venir.



→ Bulletin FrancoPaix - Appel à contributions

Dans un espace francophone en constante mutation, où les enjeux locaux et régionaux de la sécurité, du développement et de la démocratie, souvent protéiformes, se mêlent aux jeux d'influence géopolitiques mondiaux et aux dynamiques transnationales, il est essentiel de saisir l'ensemble des aspects grâce à des analyses expertes et rigoureuses.

Depuis 2016, le Bulletin FrancoPaix a pour objectifs de valoriser, vulgariser et diffuser la recherche produite en français dans le domaine des études sur la paix et sur les conflits. Il s'adresse à un public informé, universitaire, praticien et professionnel. Il est distribué dans les réseaux universitaires et professionnels (onusiens, ONG et autres) et rejoint, également, près de 10,000 abonnés à l'infolettre de la Chaire Raoul-Dandurand. Chaque mois, nous publions des analyses décryptant les défis à la paix, à la démocratie, au développement et à la sécurité dans l'espace francophone, les causes et les conséquences des conflits ou interventions en cours, toujours dans une perspective transdisciplinaire et critique. Nous ouvrons également nos colonnes aux enjeux portant sur les espaces africains non francophones.

Si vous êtes chercheur.e, expert.e ou praticien.ne et désirez contribuer à notre mission et à nos débats, soumettez-nous votre proposition ! Si celle-ci est acceptée, notre comité éditorial vous accompagnera dans l'écriture, l'évaluation, les révisions et la publication de votre article (de 1500 à 2500 mots). De courts décryptages (800 à 1200 mots) sur un sujet d'actualité sont également les bienvenus. Votre contribution sera publiée dans notre bulletin mensuel et partagée sur nos réseaux sociaux. Un appui financier est possible (mais jamais garanti) pour les jeunes chercheur.e.s une fois le texte publié et seulement si les fonds sont disponibles.

Pour nous soumettre une proposition de contribution :

- Nom des auteur.e.s
- Affiliation institutionnelle et titre
- Adresse courriel
- Titre de la contribution
- Résumé (200 mots)

À envoyer à l'adresse : francopaix@protonmail.com

ÉQUIPE ÉDITORIALE

RÉDACTEUR EN CHEF

Bruno Charbonneau

Directeur du Centre FrancoPaix

Professeur titulaire, Collège militaire royal de Saint-Jean

RÉDACTEUR ADJOINT ET COORDONNATEUR

Marc-André Boisvert

Chercheur, Université du Québec à Montréal

RÉVISION

Daphné St-Louis Ventura

MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION

Adib Bencherif

Professeur adjoint, Université de Sherbrooke

Nadège Compaoré

Professeure adjointe, Université de Toronto

Marie-Eve Desrosiers

Professeure agrégée, Université d'Ottawa

Cédric Jourde

Professeur agrégé, Université d'Ottawa

Sarah-Myriam Martin-Brûlé

Professeure titulaire, Université Bishop's

Mulry Mondélice

Professeur adjoint, Collège militaire royal de Saint-Jean

Tatiana Smirnova

PhD, postdoctorante, CIDIS de l'Université de Sherbrooke

Le Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix a pour mission de valoriser la recherche scientifique, la formation universitaire et le développement des études dans le domaine de la résolution des conflits et des missions de paix dans la francophonie.

CHAIRE RAOUL-DANDURAND | UQAM

C.P. 8888, Succ. Centre-Ville Montréal (Québec) Canada H3C 3P8

Tel. (514) 987-6781 | chaire.strat@uqam.ca | dandurand.uqam.ca

Retrouvez-nous sur Twitter : @CFrancoPaix et @RDandurand

PARTENAIRE

